

N° 104/2008 -	FIXATION DES TARIFS DE L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE (EPN) DE LA VILLE DU MUY
----------------------	--

Monsieur Serge LAHONDES, conseiller municipal délégué,

L'Espace Public Numérique de la ville du Muy dont l'ouverture est prévue au mois de novembre 2008 est un service public dont il convient de fixer les tarifs à appliquer aux usagers.

La grille tarifaire proposée à l'Assemblée est la suivante :

ABONNEMENTS / ACTIVITES	TARIFICATION
<i>Abonnement (adhésion annuelle)</i>	<i>15 €</i>
<i>Stages /ateliers</i>	<i>2,50 € de l'heure</i>
<i>Abonnements, stages/ateliers jeunes de moins de 25 ans</i>	<i>Gratuité jusqu'aux 25 ans, au-delà application des tarifs ci-dessus</i>
<i>Abonnements, stages/ateliers demandeurs d'emploi</i>	<i>Gratuité jusqu'à l'issue de la qualité de demandeur d'emploi, au-delà application des tarifs ci-dessus</i>
<i>Abonnements, stages/ateliers Groupes scolaires, associations liées à l'emploi ou à vocation sociale</i>	<i>Gratuité</i>

La grille tarifaire entrera en vigueur à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Serge LAHONDES, Conseiller Municipal Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Adopte les tarifs tels que définis ci-dessus et autorise le Maire à signer toute mesure d'exécution de la présente délibération.